

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – AMENDEMENT

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	21.02.2023	15h12		DECS
Annule et remplace				

Auteur-e(-s) : Groupe socialiste	Lié à (obligatoire) : ad 23.167
Titre : Amendement à la recommandation du groupe UDC 23.167, du 21 février 2023, Le centre fédéral de requérants d'asile de Boudry doit fermer !	
Contenu : Le Conseil d'État est prié <u>d'engager les ressources et mesures nécessaires en termes d'accompagnement et de sécurité, en collaboration avec les autorités communales et fédérales</u> . En outre, le Conseil d'État est prié d'exiger de la Confédération que les limites de capacité d'accueil des requérants d'asile dans le canton de Neuchâtel soient rigoureusement respectées.	
Motivation (facultatif) :	

Auteur-e ou premier-ère signataire : prénom, nom (obligatoire) : Romain Dubois		
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Jonathan Greillat	Sarah Fuchs-Rota	Corine Bolay Mercier